

En matière d'enquête publique, nous avons été consultés il y a quelque temps sur le projet d'extension « Marguerite de Navarre » de la station RER du Châtelet, qui fournit la meilleure des introductions vers le projet dit des Halles. Il est clair, pour qui fréquente, ou a fréquenté comme moi, les quais de la ligne A du RER en direction de la Défense aux heures de pointe, que la priorité est la sécurité des voyageurs, et si possible leur confort. STIF et RATP se sont attaqués au problème et proposent une solution dont il n'est pas démontré qu'elle impose un chambardement en surface. Quand vous construisez ou réhabilitez votre maison, commencez – vous par la toiture ou par la cave ?

1 - Ceci est ma première remarque. L'urgence et le respect des normes de sécurité imposent de commencer les travaux par la station RER. Il ne nous a jamais été démontré, planning des travaux en main, quel bénéfice est escompté, autre que de prestige, de commencer par la canopée (2012) et de finir par Marguerite de Navarre (2016).

2 - Ma seconde remarque porte sur les coûts d'entretien des nouvelles constructions. Lors de la réunion du 22 juin présidée par la Commission d'enquêtes, le public a reçu des informations fragmentaires sur les coûts d'investissement et aucune information sur les coûts d'entretien ou de fonctionnement du site remodelé. On prévoit de détruire les pavillons de Willerval en prenant prétexte de leur mauvais état, dû à la qualité médiocre de leur construction. Je ne veux pas croire qu'une administration nationale ait pu réceptionner des bâtiments neufs en leur temps et de mauvaise qualité. En revanche, le piteux état actuel de ces bâtiments tient largement à leur mauvais entretien ; je peux en témoigner : mon appartement les surplombe. Quel effort financier consentira-t-on, année après année, pour la complexe Canopée ?

3 – Ma troisième remarque porte sur l'ignorance voulue des concepteurs pour le réel attachement des populations aux jardins dans leur forme actuelle. Voir en particulier la présentation faite le 22 juin par Madame Bourguinat, présentation à laquelle l'unanimité de la salle a adhéré. La destruction ou la modification du jardin d'aventure Lalanne et de la place Cassin n'ont pas fait l'objet de justifications claires, à un tel point que les liens contractuels entre la ville et le cabinet Mangin deviennent suspects. La publicité de ce contrat n'est-elle pas de droit ?

4 – Ma quatrième et dernière remarque porte sur la faible crédibilité des chiffres et des arguments avancés par les promoteurs du projet, se contredisant les uns les autres. Ma grande crainte est que la Commission d'enquêtes n'ait pas les moyens d'en faire le contrôle. Je fais confiance à votre professionnalisme et vous souhaite bon courage.

En vous remerciant de votre attention.

Jean Benoist, ingénieur en chef de l'Armement à la retraite, 53, rue saint-denis (1^{er}). Mon épouse et moi – même nous sommes installés à cette adresse il y a maintenant 30 ans. Nous avons connu le trou des Halles et vu se construire la totalité des « émergences » actuelles ; nous connaissons bien ce quartier et lui sommes profondément attachés. Nous avons bien entendu suivi avec attention le programme en cours d'enquête.